



Français

ABOUDOU RASMANE ZINABA ET BASSIROU BADJO : UN AN DE SEQUESTRATION !

Le 20 et le 21 février 2024 respectivement, Aboudou Rasmane ZINABA, chargé à l'organisation du mouvement le Balai Citoyen et Bassirou BADJO, militant du Balai Citoyen et administrateur des affaires sociales, ont été enlevés à Ouagadougou et emmenés vers une destination inconnue.

Cinq mois après leur enlèvement, en juin 2024, l'on verra les deux camarades, en tenue militaire, apparaître à la télévision nationale du Burkina dans la rubrique « Parole de combattant ».

Toutes les décisions de justice ordonnant la suspension de leurs réquisitions illégales ont été ignorées par le Commandement des Opérations du Théâtre National (COTN). En guise d'exemple, l'ordonnance de référé-liberté (ord n°047-1 du 06/12/2023) prononcée par le Tribunal administratif de Ouagadougou ordonnait :

« *Faisons droit à la demande ;*

- *Déclarons que les ordres de réquisition litigieux, au regard du lien qu'ils entretiennent avec les opinions exprimées par les requérants, ne visent ni la sécurisation du territoire, ni le maintien de l'ordre ;*
- *Disons qu'ils sont manifestement illégaux et fond une entorse à la liberté d'expression et d'aller et venir ;*
En conséquence,
- *Ordonnons la suspension des décisions n°00300/MDAC/EMGA/COTN, n°00301/MDAC/EMGA/COTN, n°00305/MDAC/EMGA/COTN du 02/11/2023 portant respectivement ordre de réquisition de MM. LINGANE Issaka, BADJO Bassirou et Zinaba Rasmane ;*
- *Ordonnons à l'État du Burkina Faso (le commandant du COTN) de renoncer immédiatement au déploiement des sus nommés sur le théâtre des opérations de sécurisation du territoire ».*

Malgré cette décision de justice qui ne souffre d'aucune ambiguïté sur le caractère illégal des réquisitions-punitives, les camarades Bassirou BADJO et Aboudou Rasmane ZINABA ont été enlevés et enrôlés de force, tout comme plusieurs autres citoyens. Il s'agit de leaders d'organisations de la société civile, hommes politiques, journalistes, animateurs, chroniqueurs médias, activistes des réseaux sociaux, magistrats, etc., tous privés arbitrairement de leurs droits et libertés.

Cela fait donc un an que nos camarades Aboudou Rasmane ZINABA et Bassirou BADJO ont été arrachés à leur famille, à leurs amis et à leur communauté, dans une violation flagrante de leurs droits élémentaires. Un an que leurs voix, porteuses d'espoir et d'un idéal de justice sociale, sont muselées, réduites au silence. Et un an, c'est une éternité lorsque l'on est privé de sa liberté. C'est une épreuve terrible qui met à rude épreuve la résilience de l'individu et de ses proches.



Une telle situation d'injustice manifeste est affligeante pour toute personne éprise de justice. Cette séquestration prolongée, arbitraire et illégale de citoyens constitue assurément une atteinte grave à la dignité humaine. L'interdiction formelle qui leur est imposée de communiquer avec leurs familles et de recevoir des nouvelles de leurs proches est une mesure intolérable.

C'est pourquoi, le Balai Citoyen, tout en réaffirmant son attachement à l'État de droit et à la Patrie, appelle à :

- La libération immédiate et sans condition de Aboudou Rasmane ZINABA, Bassirou BADJO ainsi que de tous les autres citoyens se trouvant dans la même situation ;
- La cessation des réquisitions-punitives, illégales, des enlèvements, des arrestations et détentions arbitraires ;
- Le respect scrupuleux des principes de l'État de droit et des droits de l'homme, conformément à la constitution et aux lois en vigueur.

Notre nombre est notre force !

Ensemble, on n'est jamais seul !

Pour le Balai Citoyen, la Coordination Nationale